

	Le Moal Jean-Marie : Né le 6-03-1859 à Plomodiern ; 1884, prêtre, précepteur ; 1886, vicaire à Camaret ; 1889, vicaire à Ploudaniel ; 1903, recteur de Locmaria-Berrien ; 1906, administrateur de Plouyé ; 1907, recteur de Hanvec ; décédé le 10-06-1914. Étude : <i>Semaine religieuse de Quimper et Léon</i>, 1914 p. 444-446.
--	---

Né en 1859, à Plomodiern, d'une famille très chrétienne et très honorablement connue dans la région, M. Jean Le Moal fit de brillantes études au Petit-Séminaire de Pont-Croix et entra en 1880 au Grand-Séminaire de Quimper. Ordonné prêtre le 10 Août 1884, il fut quelques mois l'auxiliaire de M. Chesnel, au Faou, puis précepteur à Brest. Nommé vicaire, à Camaret en 1886, à Ploudaniel en 1889, il devint en 1903, recteur de Locmaria-Berrien, charge qu'il cumula en 1906 avec l'administration de la paroisse de Plouyé, frappée d'interdit ; en Mars 1907, il se vit confier la grande paroisse de Hanvec. C'est là qu'il est pieusement décédé le 10 Juin 1914 prématurément ravi à l'affection de ses vicaires, parents et amis, amèrement pleuré par les fidèles et surtout les enfants de Hanvec, vivement regretté par tous ceux qui l'avaient connu, spécialement par les habitants des paroisses où il avait exercé le saint ministère.

Ses obsèques ont été célébrées à Hanvec le vendredi 12, à Plomodiern, le samedi 13 Juin, au milieu d'un grand concours de fidèles, et avec l'assistance de 120 prêtres (80 à Hanvec, 40 à Plomodiern). Dans les rangs du clergé on a remarqué M. le chanoine Jacq, curé de Crozon, qui donna jadis au défunt les premières leçons de latin ; MM. les chanoines Kerboul, Cardinal, Rogel ; MM les Curés-Doyens de Daoulas, du Faou, de Landerneau, de Sizun, de Huelgoat ; MM. Le Pape, Salou, Soubigou, Bernard Hily doyens honoraires. A Hanvec, M. le Maire, escorté de ses deux Adjoints et de nombreux conseillers paroissiaux et municipaux, marchait à la tête du cortège, dans lequel on remarquait une délégation importante de notables et autres personnes de Ploudaniel, venus donner un dernier témoignage d'affection et de reconnaissance au prêtre zélé qui fut, de longues années, leur guide, leur ami et leur confident dévoué. A Plomodiern, les parents et amis de M. Le Moal ont été particulièrement touchés de la présence de M. le Maire et de quelques personnes de Locmaria-Berrien, et d'une délégation de Camaretois.

Prêtre plein de foi et de zèle, doué d'une intelligence vive et d'un jugement très droit, M. Le Moal fut, toute sa vie, un ardent Propagateur de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Il a établi à Ploudaniel l'Apostolat de la Prière et la pratique de la Communion réparatrice du premier vendredi du mois, œuvres qui n'ont pas peu contribué à maintenir dans la Paroisse les traditions de piété et de foi éclairée qui font son honneur. A Hanvec, secondé par le zèle de vicaires intelligents et pieux, il a aussi développé le culte du Sacré-Cœur et propagé avec succès la Communion réparatrice du premier vendredi.

Cette dévotion au Sacré-Cœur a été comme le centre, le pivot de toute sa vie sacerdotale : c'est elle qui lui procurait les plus douces joies ; elle qui lui rendait agréables les occupations les plus pénibles, comme les longues séances de confessions ; elle, qui soutenait et alimentait son zèle, réchauffait et consolait son cœur dans le ministère aride et démoralisant qui lui fut confié les dix dernières années de sa vie ; elle enfin qui, toujours et partout lui donnait le secret de gagner les cœurs. En effet, dans cette union intime avec le Sacré Cœur, à cette école assidue du Divin Maître. M. Le Moal avait appris el acquis ce qui attire toujours les hommes, la bonté. C'est cette bonté, toute faite d'amabilité, d'indulgence, de prévenance, de bienveillance el de tendresse, qui rendait son commerce si agréable, son intimité si douce, et faisait appliquer à son presbytère la parole si connue de nos Livres Saints ; « *Ecce quam bonum et quam jucundum habiïare fratres in unum* » / C'est cette bonté encore, qui,

activée par l'esprit de foi, lui dictait le zèle, le dévouement pour les âmes qui lui ont valu la vénération et l'affection des fidèles, partout où il a passé ; qui lui faisait toujours répondre avec empressement aux nombreux appels qui lui étaient adressés pour missions, retraites, prédications ou confessions extraordinaires ; qui lui inspirait cette générosité proverbiale qui a épuisé son patrimoine, et dont les pauvres, les œuvres, les écoles chrétiennes (notamment celle qu'il vient de rétablir à Hanvec et celle de Plomodiern) ont largement bénéficié !

Ce prêtre, au cœur si grand, avait cependant ses privilégiés : c'étaient les jeunes gens, et parmi eux, les préférés étaient les élèves qui se destinaient au sanctuaire. A Camaret comme à Ploudaniel, à Hanvec comme à Locmaria, il leur a toujours témoigné un amour de prédilection. Son bonheur était de les avoir dans sa compagnie, à l'occasion d'une promenade ou d'une fête, de les recevoir dans sa chambre, à défaut de patronage, et d'être le confident de leurs joies, de leurs peines et de leurs projets d'avenir. Et si sa clairvoyance, son sens averti lui faisaient découvrir chez l'un d'eux des signes de vocation, alors il le suivait de très près, cultivait avec soin, aidait à l'éclosion des germes de cette vocation naissante, se donnait tout entier, autant que lui permettait son ministère, à l'instruction, à l'éducation de cet enfant, lui consacrait son temps, ses ressources s'il le fallait, et toujours tout son cœur. Des élèves qu'il a ainsi formés, onze ont reçu les saints ordres

Deux d'entr'eux ont été, après quelques années d'apostolat, ravis à son affection et l'ont devancé auprès de Dieu ; un autre, le Benjamin de cette école presbytérale, écrivait, hier encore, ces lignes touchantes : « Tu sais comme je le vénérais et l'aimais beaucoup, et pour cause ! Aujourd'hui, par la grâce du bon Dieu, je suis diacre ; demain, je serai prêtre ; c'est à lui, c'est au bon M. Le Moal que je le dois. C'est lui qui, un jour, me posa la question qui fut pour moi un trait de lumière et décida de ma vocation, c'est lui qui me donna, une année durant, les premières leçons de latin... Aussi je suis convaincu que le bon Dieu lui aura réservé un accueil bienveillant. » Celle conviction et cette espérance, nous la partageons tous, et, pour acquitter au plus tôt les dettes qu'il a pu par faiblesse contracter envers la justice divine, et qui n'auraient pas été complètement expiées par les souffrances patiemment endurées et même héroïquement désirées, nous croyons que M. Le Moal n'a eu, pour être admis au paradis, qu'à présenter à Notre Seigneur les nombreux prêtres qu'il a formés, en empruntant les paroles de l'Apôtre : « Ils sont ma joie et ma couronne, ma gloire devant le tribunal de Notre Seigneur Jésus-Christ » (II COR. I, 44, XII, 15).

Néanmoins, nous ne cesserons de prier pour lui, et au saint autel particulièrement, nous réunirons, centraliserons, « coaliserons » toutes les prières faites à son intention, et, avec la Victime Sainte, nous les offrirons à Dieu pour le repos de sa belle âme.

R.I.P.

X...

Semaine religieuse de Quimper et Léon, 3 Juillet 1914 p. 444